

Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux

SAGE
SOMME AVAL
ET COURS D'EAU CÔTIERS

Somme aval et Cours d'eau côtiers



Note de préparation à l'inter-commission thématique du 18 janvier 2017

Aide au choix de la Stratégie



Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable



Aménagement et
valorisation du bassin
de la Somme



SCENARII ALTERNATIFS

1. Table des matières

1. Table des matières	2
2. Préambule	3
2.1. Introduction à la phase des scenarii alternatifs et de la Stratégie	3
2.2. Objectif de la démarche et méthodologie mise en œuvre	3
3. Objectifs de la réunion	4
4. Guide de lecture.....	5
4.1. Définition des scenarii alternatifs.....	5
4.2. Evaluation des coûts.....	6
4.3. Evaluation des impacts socio-économiques et environnementaux.....	6

2. Préambule

2.1. Introduction à la phase des scénarii alternatifs et de la Stratégie

Cette note est un document de travail visant à présenter les scénarii alternatifs envisagés dans le cadre de la concertation pour le choix de la Stratégie du SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers. Elle s'inscrit, avec le scénario tendanciel, dans la troisième phase d'élaboration du SAGE après l'état initial des milieux et des usages de l'eau et la rédaction du diagnostic des milieux aquatiques, de l'eau et de ses usages, validés le 26 mai 2016.

2.2. Objectif de la démarche et méthodologie mise en œuvre

Pour rappel, les phases précédentes ont permis de répondre aux questions suivantes :

- État initial : quels sont les problèmes ?
- Diagnostic : quelles sont les causes ?
- Scénario tendanciel : comment la situation risque-t-elle d'évoluer sans l'action du SAGE ?

L'objectif de la phase de scénarii alternatifs était de proposer un panel d'actions, issu des conclusions des précédentes phases d'élaboration du SAGE afin d'atteindre les objectifs spécifiques du SAGE.

Un panel d'actions concerté a ainsi été discuté lors des commissions thématiques des 7 et 8 décembre. Lorsque cela était possible le niveau d'ambition des acteurs a également été débattu pour chaque piste d'action.

Ce travail a permis de constituer une base de réflexion aux acteurs pour le choix de la stratégie du SAGE. Les pistes d'actions retenues ont été retravaillées afin de définir trois scénarii contrastés.

Ainsi, les trois scénarii suivants sont proposés :

- **Un scénario socle** assurant la compatibilité du SAGE avec le SDAGE 2016-2021 et permettant d'atteindre les objectifs de bon état fixés par la Directive Cadre sur l'eau ;
- **Un scénario intermédiaire** correspondant à un scénario technique pertinent pour répondre aux problématiques du territoire ;
- **Un scénario maximisant** correspondant à un scénario ambitieux reprenant l'ensemble des pistes d'actions retenues à l'issue des commissions thématiques.

Il appartiendra ensuite à la Commission Locale de l'Eau (CLE) de choisir sa stratégie sur la base des scénarii proposés, c'est-à-dire de fixer à la fois le chemin pour atteindre le bon état et le niveau d'ambition du SAGE. La stratégie sera par la suite déclinée dans les documents du SAGE.

3. Objectifs de la réunion

L'objectif de la réunion d'inter-commission thématique du 18 janvier est de permettre aux acteurs de donner leur avis sur le scénario à mettre en œuvre sur le territoire dans le cadre de la Stratégie du SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers. Il s'agit ainsi d'orienter le choix de la Stratégie par la CLE le 9 février 2016.

Lors de la réunion, des éléments de justifications des pistes d'actions en fonction des conclusions de l'Etat des lieux/Diagnostic et du Scénario Tendanciel seront présentés.

Une présentation globale des 3 scénarii sera également réalisée, objectif par objectif, détaillant les principales caractéristiques de chaque scénario, à savoir :

- Le nombre d'actions retenues ;
- La typologie majoritaire des pistes d'action (Connaissance, Communication, Opérationnelle, Gouvernance/gestion, Mise en compatibilité des documents) ;
- Les principaux maîtres d'ouvrage pressentis ;
- Une estimation du coût global ;
- L'évaluation des impacts socio-économiques ;
- L'évaluation des impacts environnementaux.

Il sera demandé aux acteurs de donner leur avis en choisissant un scénario par objectif. Ce choix sera fait à l'aide d'une grille de réponse qui sera fournie lors de la réunion et dont les résultats pourront être analysés pour la CLE du 9 février.

Une présentation des résultats issus du questionnaire de priorisation des actions, envoyé aux acteurs début janvier, permettra d'éclairer la discussion.

4. Guide de lecture

Afin de préparer la réunion d'inter-commission thématique du 18 janvier un tableau est fourni aux acteurs reprenant les éléments suivants pour chaque action:

- Le numéro de l'action ;
- La répartition des actions dans les différents scénarii proposés ;
- Les niveaux d'ambitions proposés et retenus à l'issue des commissions thématiques de décembre ;
- Les maîtrises d'ouvrage pressenties ;
- Une fourchette de coûts estimés pour la structure porteuse du SAGE et pour les autres maîtres d'ouvrage ;

Une évaluation des impacts environnementaux et socio-économiques est également présentée par sous-objectif.

L'ensemble de ces éléments a pour vocation d'informer les acteurs sur les coûts et les bénéfices des pistes d'actions proposées pour leur permettre de se positionner en faveur d'un scénario en vue du choix de la CLE.

4.1. Définition des scénarii alternatifs

L'appartenance des actions aux différents scénarii est signalée par un code couleur de la manière suivante :

Socle	Intermédiaire	Maximisant	Scénario retenu
			action retenue dans les 3 scénarii
			action retenue uniquement dans les scénarii intermédiaire et maximisant
			action retenue uniquement dans le scénario maximisant

D'autre part, les niveaux d'ambition retenus dans les différents scénarii sont susceptibles de varier. Ainsi, le niveau d'ambition retenu par défaut correspond au niveau d'ambition validé en commission thématique (**signalé en police de caractère verte**). Si le niveau d'ambition retenu dans un scénario n'est pas le même que celui validé en commission thématique il est indiqué de la manière suivante :

Socle	Intermédiaire	Maximisant	Scénario retenu
			à défaut d'indication, le niveau d'ambition retenu est celui validé en CT
Niveau d'ambition 1	Niveau d'ambition 2		action retenue jusqu'au niveau d'ambition 1 pour le scénario socle et le niveau d'ambition 2 dans le scénario intermédiaire

4.2. Evaluation des coûts

Afin d’orienter les acteurs dans le choix du scénario, des éléments de chiffrage sont présentés par action. Pour certaines actions, il n’a pas été possible de proposer un chiffrage à ce stade. L’estimation des coûts sera consolidée lors de la rédaction des documents du SAGE.

La fourchette de coûts suivante est utilisée :

Symbole	Fourchette de coûts
€	0 - 25 K€
€€	25 - 100 K€
€€€	100 - 500 K€
€€€€	> 500 K€
xxx(€)	Coûts pouvant varier jusqu'à la fourchette supérieure en fonction des actions réalisées
non chiffré	action non chiffrée à ce stade

4.3. Evaluation des impacts socio-économiques et environnementaux

Une analyse des impacts socio-économiques et environnementaux a été menée pour chaque objectif.

Les impacts sont évalués sur l’ensemble des compartiments de l’environnement à savoir :

- La pollution de l’eau et la qualité ;
- Les ressources en eau et la quantité ;
- Les zones humides et les milieux naturels (biodiversité) ;
- Les risques, inondations ;
- La santé humaine ;
- Les sols,
- La qualité de l’air ;
- Le climat ;
- L’énergie ;
- Le cadre de vie (paysage) ;

D’autre part les impacts socio-économiques sont évalués sur les domaines suivants :

- L’alimentation en eau potable (AEP) ;
- L’assainissement ;
- L’industrie ;
- L’agriculture ;
- L’aménagement urbain
- Les loisirs liés à l’eau.

Ainsi, pour chaque scénario, les principaux impacts positifs ou négatifs des actions concernées, sur les différents compartiments de l’environnement et sur l’économie, sont présentés dans le tableau. L’impact est neutre pour les compartiments non cités.